

OBJET DE LA CONSULTATION

Objet : Consultation – Marché de fournitures courantes et services

Affaire : MAPA2-2015-HYDRO01

**REALISATION DE SIX CAMPAGNES RSDE DE LA STATION D'EPURATION DE LE GRAU DU ROI
POUR L'ANNEE 2015**

La Communauté de Communes Terre de Camargue envisage la prestation suivante :

La réalisation de six campagnes de recherche de substances dangereuses dans les eaux de la station d'épuration de Le Grau Du Roi pour l'année 2015.

La description des prestations est détaillée dans les documents joints à la présente consultation.

En pièce jointe, les documents nécessaires à l'élaboration de l'offre, à savoir :

- ✧ Le présent document : objet de la consultation
- ✧ Le cadre du devis détaillé
- ✧ L'attestation de candidature à un marché public

Invitation à remettre une proposition, afin de passer un marché public selon une procédure adaptée – Article 28-I du Code des Marchés Publics, avant **le mardi 28 avril 2015 à 11h00**, à l'adresse suivante :

Communauté de Communes Terre de Camargue
Service de la commande publique
Monsieur Le Président
26 Quai des Croisades
30220 Aigues Mortes

Sur ce pli sera porté les mentions suivantes :

NE PAS OUVRIR - PROCEDURE ADAPTEE

**REALISATION DE SIX CAMPAGNES RSDE DE LA STATION D'EPURATION DE LE GRAU DU ROI
POUR L'ANNEE 2015**

DOCUMENTS A PRODUIRE PAR LE CANDIDAT DANS SON OFFRE:

- Attestation de candidature à un marché public, complétée, datée et signée
- Le cadre du devis détaillé, complété, daté et signé
- Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

Le candidat a également la possibilité de joindre tous documents qui lui semblent nécessaires pour mieux appréhender son offre.

JUGEMENT DES OFFRES

Les critères retenus pour le jugement des offres : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du critère énoncé ci-dessous :

Critère	Pondération
1 - Prix de la prestation	100%

Le critère 1 – prix de la prestation : sera jugé au travers du cadre du devis détaillé rendu par le candidat dans son offre.

Le prix proposé le moins disant, se verra attribué la note de 100 points.

Les autres propositions se verront attribuées une note calculée de la manière suivante :

$$\frac{\text{Le prix le moins disant}}{\text{Le prix du candidat considéré}} \times 100$$

Chaque note sera pondérée par 100 % soit : **note du candidat considéré X 100%**

NEGOCIATION

La présente consultation fera l'objet d'une négociation.

- Conformément à l'article 28-I du Code des marchés publics, **le Pouvoir Adjudicateur, négociera avec les 3 premières offres du classement.** Si des candidats arrivent ex aequo (en première, en seconde ou en troisième position) lors du classement, la négociation se fera avec chacun d'entre eux.
- **La négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, qu'ils soient techniques ou financiers.**
- **A l'issue de la négociation, un nouveau classement sera établi, en fonction des dispositions prises dans le présent règlement de consultation.**
- **L'attribution du marché sera alors prononcée par le Pouvoir Adjudicateur.**

Communauté de communes Terre de Camargue

26 Quai des Croisades

F-30220 AIGUES-MORTES

Tél : 04.66.73.91.20 – Télécopie : 04.66.53.81.97 – Courriel : cc@terredecamargue.fr

Site internet : www.terredecamargue.fr

DUREE DU MARCHÉ

Le délai de réalisation des campagnes débutera à compter de la date de notification du marché.

Les analyses devront être réalisées durant l'année 2015, les rapports fournis au plus tard le 29 février 2016.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Communauté de Communes Terre de Camargue

Service de la Commande publique

Courriel : marches.publics@terredecamargue.fr / j.dirusso@terredecamargue.fr

Téléphone : 04.66.73.93.12 / Télécopie : 04.66.53.81.97

PROCEDURES DE RECOURS

Le marché est passé par une personne morale de droit public, à ce titre il relève du contentieux administratif et de la compétence du tribunal administratif de Nîmes territorialement compétent

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NIMES

16 AVENUE FEUCHERES – CS 88010

30941 NIMES CEDEX 9 – France

Téléphone : 04.66.27.37.00 / Télécopieur : 04.66.36.27.86

Courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation :

COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DU REGLEMENT AMIABLE DES LITIGES

BOULEVARD PAUL PEYTRAL

13282 MARSEILLE CEDEX 20

Téléphone : 04.91.15.63.74 / Télécopieur : 04.91.15.61.90

Voies et délais de recours dans le cadre des marchés publics :

- **Référé précontractuel** prévu aux articles L.551-1 à L.551-12, et R551-1 à R551-6 du Code de justice administrative, et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

Ce recours a pour but de prévenir la passation d'un contrat, qui méconnaîtrait les règles de publicité et de mise en concurrence applicables. Il permet aux candidats, qui constatent un manquement à ces règles, d'obtenir du juge du référé qu'il prononce les mesures nécessaires pour y remédier, avant la signature du contrat.

- **Référé contractuel** prévu aux articles L.551-13 à L.551-23, et R551-7 à R551-10 du Code de justice administrative, et pouvant être exercé après la signature du contrat.

Ce recours permet de sanctionner les manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence, après la signature du contrat.

- **Recours pour excès de pouvoir** contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du Code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Le recours pour excès de pouvoir n'a pas pour objet la contestation du contrat lui-même. Il est dirigé contre les actes détachables antérieurs à la conclusion du contrat, notamment la décision de signer le contrat, les décisions d'écarter une offre ou d'attribuer le marché et la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite.

Communauté de communes Terre de Camargue

26 Quai des Croisades

F-30220 AIGUES-MORTES

Tél : 04.66.73.91.20 – Télécopie : 04.66.53.81.97 – Courriel : cc@terredecamargue.fr

Site internet : www.terredecamargue.fr